



Compte-rendu du Comité Technique Local du 1^{er} mars 2022

Ce CTL portait exclusivement sur le fonds de 64402€ dédié à l'amélioration du cadre de vie au travail des agents de la DISI RAAB.

Les membres du CTL devaient procéder à l'examen de l'intégralité des projets proposés par les agents, sur la base préalable faite par le service BIL de la DISI (service des ressources budgétaires et des travaux immobiliers).

La DG avait émis la condition d'un consensus de l'ensemble des élu-e-s pour que des projets soient retenus. S'il n'y avait pas d'accord possible, le fonds serait redistribué à d'autres directions.

La CGT était représentée à cette réunion par :

Sylvie Marcel, Pascale Baldo et Arnaud Bourdin en qualité de titulaires ;

Gilles Chomette et Laurent Guiboud en qualité de suppléants ;

Les élus CGT ont fait lecture d'une déclaration liminaire que vous retrouverez [ICI](#)

En résumé :

Vos élu-e-s CGT ont tenu à replacer dans quel contexte les agents se retrouvent : pénurie d'emplois, fermetures de services, **point d'indice plus que gelé, manque criant de médecins de préventions**, etc...

En conclusion, vos élu-e-s CGT ont insisté sur le fait que même si ces avancées sont loin d'être satisfaisantes, tous les collègues et pas seulement un nombre limité doivent en bénéficier.

En plus de notre déclaration, nous avons exprimé notre soutien au peuple ukrainien en condamnant cette guerre.

Les réponses du directeur :

Il a partagé nos propos sur la guerre en Ukraine.

Sur le contenu de notre déclaration, il est d'accord sur l'importance de faire bénéficier de ce fonds à chaque agent pour l'amélioration du cadre de vie au travail.

La CGT a expliqué qu'il ne faudrait pas que des agents se sentent désavantagés par rapport à d'autres. La crise sanitaire a déjà fait des dégâts dans les services en 2020 et 2021 entre télétravailleurs, agents en présentiel et ceux en ASA-covid pour cause de mission non prioritaire et d'impossibilité de télétravailler, ainsi que l'attribution de la prime « covid » à certains et pas d'autres.

Le directeur en est tout à fait conscient, dit-il.

EXAMEN des projets :

En réponse à la CGT sur la participation des agents, la direction nous livre la très faible participation : 33 agents ont donné des avis, majoritairement sur Lyon et Clermont.

Les CID excentrées n'ont pas répondu.

Au total 60 propositions ont été recensées.

Certains projets ont été rejetés d'office par l'administration car classés dans les non éligibles.

Parmi ces projets, les bons d'achats. La CGT a rappelé les propos tenus lors du Comité Technique de Réseau du 08/02 par le DG : les bons d'achat à vocation écoresponsable sont susceptibles d'être inclus dans les projets possibles car ce n'est pas une augmentation de pouvoir d'achat au sens strict. En cours de réunion, la DISI a dû aller se renseigner auprès de la centrale et a confirmé nos informations.

Nous sommes en attente de l'arbitrage de la responsable RH de la DGFIP afin de savoir si nous pouvons utiliser les 100 % ou moins de l'enveloppe à ce projet.

En attente d'une confirmation officielle, un consensus s'est dégagé sur ce choix qui est le plus égalitaire.

La CGT a relevé qu'une grande partie des propositions retenues par la DISI sont du domaine de compétence du CHS-CT ou bien en rapport avec la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement).

Certaines propositions ne s'adressaient qu'à une minorité d'agents et ne respectaient pas le critère d'égalité.

Néanmoins, les membres du CTL ont donné des avis positifs pour d'autres projets dans le cas où la réponse de la DG n'est pas favorable pour une utilisation à 100 % des fonds pour des bons d'achats.

Les projets qui ont reçu un avis favorable :

- Étudier la réalisation de points de détente-convivialité (fauteuils et meubles types dépôt » de livres-CD-DVD ») dans chaque ESI.

Cependant ces aménagements posent problème à Grenoble où la salle syndicale serait idéale pour créer une salle détente car elle est centrale. La CGT n'y voit pas d'objection, à la condition que l'administration fournisse un autre local aux représentants syndicaux du site et que l'ensemble des organisations syndicales présentes sur le site donnent leur accord.

De même à Dijon il faudra pousser les murs pour avoir de la place car la DRFIP 21 a déjà confisqué la salle de réunions dans le cadre du NRP. Un seul petit bureau pourrait devenir salle de réunion-visio-formation-détente, cherchez l'erreur !

La CGT veillera à ce que les agents de l'ESI puissent bénéficier de cette enveloppe comme tous les autres.

Pour les CID excentrées, il sera nécessaire de recenser les actions menées par les DDFIP dont ils dépendent afin d'éviter les redondances au niveau des aménagements de points de détente.

- L'achat de cafetières à Meyzieu et CID excentrées si besoin avec le choix de dosettes écologiquement responsables.

- Végétalisation partout là où c'est possible (arbres, plantes vertes dépolluantes, etc ...).
- Gourdes isothermes.

Information sur une proposition non éligible : dans l'avenir, les bornes électriques de rechargement des véhicules pourront bien être utilisées par les agents, moyennant paiement via une carte d'abonnement.

Dans un premier temps, l'ensemble des élu-e-s s'est mis d'accord sur le choix des bons d'achat, qui peuvent profiter à tous les collègues. Mais, si jamais la DG imposait un quota pour ces bons, le reliquat de l'enveloppe budgétaire serait alors réparti entre les autres projets retenus.

Une nouvelle réunion aura lieu le premier avril (et ce n'est pas une blague!).